

# LES FONCTIONNEMENTS DE L'EXEMPLUM DANS UN DISCOURS DE PRESSE

Maryse Souchard

A partir des travaux récents de A. W. Halsall et de la tradition rhétorique que définissent les écrits d'Aristote, nous voudrions montrer quelle est la place de l'exemplum dans un discours de presse moderne, en l'occurrence dans le discours sur les syndicats au Québec en 1982-1983.<sup>1</sup>

En effet, la portée autant que la fonction de l'exemplum est loin d'être innocente; elles encadrent de près la production idéologique des textes qui l'intègrent. En ce sens, l'ancienne rhétorique ne peut qu'assister le chercheur dans son étude des textes modernes et l'aider à mettre en place une méthodologie cohérente pour l'analyse de ces textes.

Récit allégorique, c'est-à-dire suite d'éléments descriptifs ou narratifs dont chacun correspond aux détails de l'idée qu'ils expriment, l'exemplum porte, de plus, un enseignement. Il est une manière d'être qui peut être imitée, une action en devenir. C'est, à proprement parler un apologue, une mise en scène d'exemples fictifs ou réels, réalisables, donnés pour changer une attitude considérée comme négative.

Ce genre didactique établit un rapport particulier entre le texte et le lecteur. Ce qui est visé, c'est le bien de l'interlocuteur, son bien-être et son bien-faire. Dans le discours de presse sur les syndicats et, plus largement, dans le discours médiatique, l'exemplum est réalisé dans des formes différentes de langage, de longueur, de rapport au réel ou à la fiction.<sup>2</sup> Mais il contient toujours une histoire, parfois une interprétation explicite, quelquefois une injonction explicite. Ce qui m'intéressera particulièrement, dans le cadre de cet exposé, c'est le soutien que l'exemplum apporte à l'idéologie du discours sur les syndicats, la représentation qu'il donne de l'organisation sociale et de la place que les syndicats y occupent ou devraient y occuper.

Il faut préciser d'emblée que les discours sur lesquels je travaille sont des discours politiques--des discours du pouvoir. Ils ont donc<sup>3</sup>

une finalité d'ordre pragmatique qui paraît évidente--ils visent un faire-faire; mais ils n'ont de chance de remplir leur programme, qu'il s'agisse de "mobiliser les masses" dans l'optique de la lutte politique ou de "manipuler l'opinion" en vue d'un consensus social, qu'en racontant des "histoires" crédibles et en mettant en scène des "sujets autorisés," c'est-à-dire en instaurant un faire-croire reposant sur une syntaxe de la persuasion et donnant du sens à l'histoire que ces discours contribuent d'ailleurs eux-mêmes à produire précisément sous la forme d'actes de langage. Je cherche donc, pour reprendre les termes d'Albert Halsall, les conditions de l'examen de la praxis rhétorique.

Ces discours particuliers établissent aussi un rapport particulier avec leurs lecteurs au sens où ils visent l'action et, à travers elle, le contrat social. C'est par là que ces discours politiques se démarquent d'autres types discursifs, le discours publicitaire par exemple où le contrat mis en cause sera davantage individuel voire intersubjectif. Cette différence est importante car elle permet à la fois de marquer la spécificité de ces discours et les fonctions particulières des formes qu'ils intègrent. L'exemplum prend alors une nouvelle valeur au sens où il fait plus que de montrer le bon chemin; il incite à poser le bon geste. Autrement dit, il passe de l'illustration à l'incitation.

Le discours médiatique semble favoriser à la fois des énoncés de récit et une pragmatique discursivo-argumentative, installant sur des niveaux différemment marqués les relations du récit au discours. Le discours de presse raconte du vraisemblable. Le discours sur les syndicats (et, je crois, l'ensemble des discours politiques) mettra donc en place une présentation des faits et des événements dans la relation aux protagonistes qui contribuent à leur réalisation.

Bien sûr, cette narration ne peut être le seul principe organisateur de ces discours. Mais, cependant, elle est ce par quoi s'instaurent d'une part les relations à l'auditoire et, d'autre part, le dit et l'interdit du discours, dans la mise en place et la diffusion du discours social. La narration, ce sera ce que raconte le discours de presse qui l'installe en discours. Ou encore, la narration, ce sera le récit dans le discours, indépendamment des relations instaurées

entre les énonciateurs, le locuteur et le récepteur, mais en corrélation avec le narrateur et le narrataire.

Dans cette optique, et du strict point de vue rhétorique, l'exemplum dépasse largement le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler les figures du discours. Pourtant, on posera qu'il opère les mêmes bouleversements sur le déroulement discursif, qu'il relève de la même activité: vouloir convaincre, mettre en cause le narrataire, l'interpeller, le séduire, le troubler, l'émouvoir comme le dit R. Barthes, c'est-à-dire "penser le message probatoire non en soi, mais selon sa destination, l'humeur de qui doit le recevoir, mobiliser des preuves subjectives, morales."

En brisant le rythme du discours, en faisant appel à l'imagination du récepteur, en le sortant du monde réel auquel se réfère le texte, les exempla agissent sur la sensibilité du narrataire. C'est par là qu'ils acquièrent leur efficacité, qu'ils trouvent leur pertinence. Mais ils étonnent le chercheur parce que, dans un discours qui tend à "exprimer et à communiquer des informations," "à assurer une communication rapide et sans équivoque des messages,"<sup>4</sup> les exempla installent de l'ambigu, de l'incertain, du clair obscur, ils travaillent l'interdit du discours. Cette perversion discursive va plus loin car l'exemplum redéfinit (resémantise) les fonctions clivées du narrataire et du récepteur du discours. S'adressant au premier, c'est le second qu'il presse d'agir et que, du coup, il réinscrit dans un discours qui chercherait pourtant à neutraliser les relations énonciatives.

De plus, il ne faut pas l'oublier, en même temps que cette rupture que l'exemplum instaure dans le déroulement discursif, cette ambiguïté, c'est aussi mais à un autre niveau une clarté maximale du message qui est visée.

Ce qui distingue l'exemplum d'autres formes rhétoriques, c'est qu'il n'existe que pour donner naissance à une interprétation. "D'un fait particulier (l'histoire), on accède à une généralisation (l'interprétation), qui permet d'accéder à un autre fait particulier, mais exprimé sur le mode impératif (l'injonction)."<sup>5</sup> Mais cette vérité exemplaire reste problématique. L'enseignement peut être mal compris; les faits mal interprétés. Plus le récit est long, plus ce

risque augmente. C'est pour y pallier que l'exemplum contiendra, souvent très explicitement, sa propre interprétation, qu'il fixera le sens, qu'il utilisera des comparaisons courtes.

Des trois éléments de sa structure, l'histoire est le seul que l'exemplum ne "saurait taire," sans lequel le texte ne saurait agir sur son destinataire. Elle est indispensable à la compréhension, à l'interprétation et à sa mise en oeuvre, à l'émergence d'une règle d'action. Si l'histoire exemplaire parle d'elle-même, si elle suscite, elle impose son interprétation, c'est qu'elle contient les indices de cette interprétation.

Ce que l'exemplum définit, dans le discours sur les syndicats, c'est le point de vue qu'il faut avoir sur les syndicats. Souvent, pour que ce point de vue soit clair, pour que l'interprétation soit valide, l'énonciateur reprend la parole et précise la morale de son histoire. Dans la plupart des cas, il s'agit de micro-récits, une phrase, parfois deux.<sup>6</sup> D'autres textes comportent une histoire longue, plus complexe. Enfin, certains textes sont entièrement exemplaires, ne revenant pas au mode discursif ou maintenant tout au long l'élément exemplaire. C'est le cas du texte suivant:

A l'école de la réforme, Jean Francoeur:

Deux hommes montèrent au temple pour prier. L'un était président de la centrale de l'enseignement et l'autre, chauffeur de taxi à Montréal.

Le premier se tenait à l'avant, debout, et priait ainsi: "Dieu-le-père qui est à Québec:

"Je te rends grâce, seigneur, de ce que je ne suis pas un de ces ambitieux. Tu le sais, cette présidence, je ne l'ai ni voulue ni recherchée. Elle m'a été imposée. J'ai même prié pour que le calice s'éloigne de moi, mais il me faut le boire jusqu'à la lie.

"Je te rends grâce aussi de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, capitalistes, exploités, et qui ne paient pas leurs impôts. Je ne suis pas raciste non plus, comme celui-là qui se tient derrière. Il est vrai cependant qu'à la présidence de la

C.E.Q. ce n'est pas tous les jours que je suis en concurrence avec un Haïtien.

"J'ai déjà écrit longuement sur la triste condition enseignante dans un article du DEVOIR la semaine dernière: vous me pardonneriez de revenir à la charge.

"Bien des gens nous reprochent nos salaires, nos vacances, notre sécurité d'emploi et le niveau de la pension que nous touchons à l'âge de la retraite. C'est lourd à la fin d'être constamment dans le colimateur, de se sentir jugés, pesés, condamnés sans appel.

"Car, toi, Dieu-le-père qui est à Québec, tu le sais que ces conditions de travail nous ne les avons jamais voulues. Nous les avons même carrément refusées et nous nous étions mis en grève. C'est toi qui nous les a imposées par décret, et même quatre fois plutôt qu'une.

"D'ailleurs ne sommes-nous pas à l'heure actuelle dans la situation de ton serviteur Job, sur la paille et raillés par nos prétendus amis: tu nous avait tout donné puis, avec la loi 70, tu nous as tout ôté, que ton saint nom soit (pardon, excuses, j'ai failli là lâcher un bien vilain mot!)

"Tous ces avantages matériels nous les méritons par contre par une assiduité exemplaire au travail. Rarement aura-t-on entendu dire qu'un enseignant se soit absenté, sinon par force majeure tels la pluie, la neige ou le beau temps. Ponctuels aussi, nous ne quittons jamais la salle de cours avant 11h07 et sommes de retour à 13h07 juste.

"Le total de ces minutes accumulées constitue une solide prestation de travail qui devrait nous épargner le reproche d'avoir si peu de temps à consacrer aux parents d'élèves.

"Ces parents, seigneur, tu les connais. Tous les mêmes. Issus des petites élites locales, ils cherchent à nous imposer leur idéologie dominante. Mais les valeurs dont nous sommes les incarnations vivantes, nous la C.E.Q., sont celles de la véritable

majorité prolétarienne, celle des gagne-petit, des faibles et des opprimés.

"Aussi quand nous avons appris que ton archange Camille envisageait une réforme scolaire qui ferait des parents les rois et maîtres de l'école, nous ne pouvions que nous rebeller contre cette sournoise tentative pour renforcer un système déjà oppresseur et perpétuer un désordre établi foncièrement injuste. Nous, à la C.E.Q., nous sommes pour les Soviétiques, mais contre les soviets."

Et le président de la centrale rentra chez lui, justifié.

Pendant ce temps, à l'arrière, le chauffeur de taxi, n'osant lever les yeux, se frappait la poitrine:

"Je ne suis qu'un pêcheur, disait-il. Je pêche par envie lorsque je compare ma situation à celle faite au président de la C.E.Q. Par paresse, j'ai négligé d'apprendre les mathématiques modernes, ce qui m'empêche d'aider les enfants à faire leurs devoirs. Par orgueil national mal placé, je continue à attacher de l'importance aux fautes de français dans leurs compositions, tout en sachant que cela brime le droit de mes enfants de s'exprimer sans contraintes.

"J'ai même succombé à la colère le jour où les enseignants ont fait une grève spontanée laissant les enfants dans la rue alors que ma femme faisait des ménages dans Westmount.

"Mais je paie mes impôts. Ce n'est pas beaucoup, je le reconnais, après avoir calculé mes charges familiales." Sur ces mots, un fracas de tonnerre éclata, le voile du temple se déchira en son milieu, et dans la lueur des éclairs, on entendit une voix venue des Cantons de l'Est qui disait: "Malheureux, très bientôt ta duplicité t'attirera un juste châtement! Que fais-tu de tes pourboires?"

On le voit, la référence parabolique n'est pas unique dans le discours sur les syndicats. Toutefois, l'exemplum qui précède est différent au sens où il construit, sur le modèle de la parabole évangélique, une parabole moderne, inscrite dans l'univers de la fiction, sans intervention directe, explicite, du narrateur. Le texte en

acquiert une plus grande force persuasive parce que l'argumentation y est implicite. Et ironique. Les références au contexte--C.E.Q., l'archange Camille, les Cantons de l'Est, . . .--visent à montrer le ridicule d'une situation que le récepteur, encore une fois, ne peut vouloir soutenir sans faillir à la morale sociale. L'interprétation est donnée implicitement par la référence à la parabole évangélique, élément culturel qui est posé comme étant connu du récepteur. De même, l'injonction est celle de l'évangile, "les premiers seront les derniers." Quant à l'histoire, certains de ses éléments ne sont pas innocents comme le choix du chauffeur de taxi de Montréal: le narrateur inscrit là un tout autre conflit, teinté de racisme, qui survenait à Montréal dans un tout autre contexte. Il faut donc croire que l'amalgame a ici une fonction, et que le mélange des valeurs qui s'opère--syndicat et racisme, par exemple--re-sémantise le texte. En même temps, parce qu'il s'agit d'une caricature, d'une farce, il est difficile au récepteur de rejeter le texte sans signifier du même coup qu'il est dépourvu d'humour: le travail de l'ironie dans un discours idéologique vient désarmer celui qui s'y oppose. Mais on est ici à la limite du récit exemplaire qui, normalement, ne se joue pas des situations car il cherche à préserver sa clarté pour assurer qu'il sera justement compris, pour éviter l'ambigu.

Ces exempla participent à l'unification sémantique du discours sur les syndicats. Ils sont une redondance argumentative par rapport aux organisations actantielles et aux métaphores. Leur pouvoir de conviction tient tant à leur étrangeté dans le discours qui les porte qu'aux histoires qu'ils mettent en scène. Mais ils ont une fonction qui leur est propre: exiger des syndiqués qu'ils mettent fin à la crise. Les injonctions ne s'adressent pas pour autant directement aux seuls syndiqués. Dans une petite société comme le Québec, chaque récepteur potentiel connaît personnellement au moins l'un des 300.000 employés de l'Etat en grève (du moins, statistiquement). C'est à lui que l'exemplum confie la tâche de faire circuler l'injonction, d'en surveiller la réalisation.

De la crise économique au conflit de travail, ces exempla font dériver l'événement vers la crise sociale, en plaçant individuellement chaque récepteur en situation de pouvoir forcer le règlement de la crise et en lui enjoignant de le faire.

La rhétorique du discours sur les syndicats, parce que l'enjeu est important, multiplie les formes qu'elle emploie pour assurer la force de l'argumentation mise en place: métaphore, témoignage, exempla, faisant appel à l'évidence, à l'expérience, à la confiance, afin d'atteindre l'objectif, c'est-à-dire l'action sur le contrat social.

## NOTES

<sup>1</sup>Pour une étude plus approfondie de cette question, on se reportera à M. Souchard, *Le discours de presse--L'image des syndicats au Québec, 1982-1983*, Montréal, ed. du Préambule, coll. "L'univers des discours," 1989.

<sup>2</sup>Cela veut dire qu'a priori, je n'établis pas de distinction entre les exempla historiques et les fables inventées, comme le fait Aristote.

<sup>3</sup>Je me réfère ici aux travaux d'Eric Landowski.

<sup>4</sup>Dubois, *Rhétorique générale*.

<sup>5</sup>Suzanne Suleiman, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF.

<sup>6</sup>"Mon grand-père me disait qu'on ne corrige pas une injustice par une autre injustice. C'est cela, à mon avis, que vous avez fait en adoptant la loi 105 et les autres lois spéciales du même genre qui ont précédé: 72, 70 et 68" (*Le Devoir*, 4-2-83: 7) ou encore: "J'ai appris tout petit, par l'exemple de mes parents, qu'une solide formation était le plus bel héritage qu'on puisse laisser à ses enfants" (*Le Devoir*, 11-2-83: 9) ou enfin: "Le Postillon, par exemple, se serait cru déshonoré de ne pas livrer une lettre à 0,03\$ dans le Rang 4, en voiture à cheval, en hiver. Je prends ce symbole pour signifier qu'il y a civilisation quand un certain nombre de conventions sont acceptées par tous. Disons la chose autrement: il



y a civilisation quand le contrat social est connu et stable" (*Le Devoir*, 13-12-82: 13).

#### OUVRAGES CITES

Souchard, Maryse. *Le discours de presse--L'image des syndicats au Québec, 1982-1983*. Ed. Preamble. Coll. "L'univers des discours." Montréal, 1989.

Suleiman, Suzanne. *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*. Paris, PUF.